

**Appel de textes pour un numéro thématique de la revue  
*Recherches amérindiennes au Québec* sur la thématique :**

**Mémoire et territoire : enjeux et perspectives pour la protection des sites patrimoniaux  
autochtones**

Sous la direction de :

**JUSTINE GAGNON, Professeure adjointe, Université Laval, Québec, Canada**  
justine.gagnon@ggr.ulaval.ca

**CAROLINE DESBIENS, Professeure, Université Laval, Québec, Canada**  
caroline.desbiens@ggr.ulaval.ca

Dans le chapitre introductif de l'ouvrage intitulé « The right to protect sites: Indigenous heritage management in the era of native title », les auteures McGrath et Lee rappellent que l'idée même de patrimoine culturel autochtone pose problème; alors que la gestion du patrimoine est une industrie qui se plie aux caprices d'intérêts multiples, soulignent-elles, les cultures autochtones appartiennent aux Autochtones eux-mêmes, et elles sont partagées et transmises quelles que soient les motivations politiques ou économiques des divers acteurs en présence (McGrath & Lee 2016). La notion de patrimoine, renchérissement-elles, n'est pas un concept autochtone, émanant d'une loi coutumière et de responsabilités dictées par celle-ci. Elle est en cela toujours à risque de réduire l'emprise des Peuples autochtones sur les sites d'importance qu'ils désirent protéger et mettre en valeur.

Loin d'être neutres et apolitiques, l'idée de patrimoine et les cadres législatifs qui en prévoient la protection sont en effet le théâtre de rapports inégaux et de conflits multiformes entre les Peuples autochtones et les états coloniaux, comme en témoignent les divers affrontements ou oppositions ayant eu – et ayant toujours – pour objet la protection ou la restitution de sites culturels d'importance. Dans ses écrits sur le patrimoine, l'auteure Laurajane Smith définit d'ailleurs son objet d'étude non pas comme une chose en soit, mais plutôt comme un processus culturel, une ressource politique, en vertu de laquelle se négocient l'identité, l'histoire, le pouvoir et les relations sociales (2006; 2010). Consacrant la mémoire des uns, souvent au détriment de celle des autres, les sites érigés en patrimoine constituent donc des espaces de résistance et d'engagement, offrant la possibilité d'orienter le regard que porte la société sur les paysages qui l'entourent. La manière dont la mémoire est spatialisée et rendue accessible au grand public, fait d'ailleurs valoir Schramm (2011), est un processus profondément politique, s'appuyant sur l'enchevêtrement complexe de mécanismes de remémoration, d'oubli et de production de contre-mémoires.

En dépit de son caractère exogène et des nombreux débats dont elle fait l'objet, l'idée de patrimoine nous apparaît néanmoins pertinente pour penser l'interaction entre la mémoire, le territoire et l'autodétermination des Peuples autochtones, alors qu'elle peut devenir un outil d'affirmation politique et de valorisation culturelle, appuyant l'expression des expériences, de l'identité et des particularités socio-culturelles de groupes identifiés – à tort – comme étant des groupes « sous-nationaux » (Smith 2006). Par le biais d'une mise en valeur de certains sites culturels ou paysages d'importance, plusieurs communautés autochtones travaillent en effet à accroître leur visibilité,

tout en assurant la transmission de leurs savoirs et de leur histoire aux générations futures. Les plus récentes réformes et initiatives en matière de patrimoines autochtones laissent par ailleurs présager de nouvelles avenues de protection de ces aires culturelles et de médiation entre les communautés, les gouvernements et les industries, dont les activités d'exploitation constituent assurément l'une des plus importantes menaces à leur intégrité (pensons notamment aux aires protégées autochtones ou encore aux catégories instituées dans les années 2000 par l'UNESCO pour élargir l'horizon des sites protégés et désignés) (Titchen 1996; Memmot and Long 2002; Cuerrier & al. 2015; McGrath & Lee 2016).

Mais ces opportunités ne sont pas sans poser, encore aujourd'hui, un nombre important d'embûches et de défis sur les plans politique, juridique et culturel. La vision dominante en matière de gestion patrimoniale s'appuie encore trop souvent sur cette idée voulant que l'élément préservé appartienne à une époque révolue, une perspective qui tend à réduire l'horizon historique des Peuples autochtones. En raison de la multiplication des activités extractivistes en territoires autochtones et des processus coloniaux ayant mené à la délocalisation de nombreuses communautés, la proximité géographique de ces dernières avec leur patrimoine territorial s'en trouve également menacée, concourant une fois de plus à leur invisibilité. Ces divers mécanismes d'effacement seraient par ailleurs responsables, selon Cameron, de ce qu'elle désigne comme « the politics of postcolonial ghost stories » (2008, 384), réduisant les artefacts et les récits autochtones à des figures spectrales et diffuses, hantant les paysages nationaux. Enfin, les divers mécanismes se voulant favorables à la protection des patrimoines autochtones, tels que le consentement libre et éclairé prévu par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des Peuples autochtones ou l'obligation de consultation stipulée par la Constitution canadienne, ne semblent pas, jusqu'à ce jour, avoir remporté leur pari, alors que de nombreuses communautés luttent toujours pour limiter l'atteinte à l'intégrité de sites patrimoniaux.

Prenant pour objet ce que nous pourrions désigner comme le « patrimoine autochtone territorial » (*Indigenous place-based heritage*), ce numéro s'intéresse donc aux enjeux et aux perspectives actuelles en matière de protection, de contrôle et de mise en valeur des sites culturels autochtones au Canada, et ailleurs. Nous souhaitons ainsi interroger la notion même de patrimoine, de même que les cadres législatifs qui en permettent la gestion aux échelles locale, nationale et internationale. Dans quelle mesure de nouvelles clefs de compréhension du patrimoine territorial autochtone peuvent contribuer aux processus de décolonisation en cours? Considérant ces « traces du passé » comme de véritables occasions de résistance, de visibilité, de réappropriation et d'autodétermination, quelles sont les gestes et les actions susceptibles d'assurer leur valorisation, leur respect et leur protection? Enfin, dans quelle mesure l'existence et l'exercice des droits ancestraux peuvent garantir la protection des sites sacrés et culturellement significatifs pour les Autochtones?

Nous désirons examiner ces enjeux en nous appuyant sur une variété de perspectives et d'études de cas. À titre de pistes exploratoires, voici quelques thématiques qui nous semblent particulièrement porteuses :

- Comment se définit le patrimoine territorial autochtone et ce qui le distingue du patrimoine national;
- La portée et les limites des catégories dominantes en matière de protection patrimoniale en contextes autochtones;

- La portée et les limites des juridictions nationales et internationales en matière de protection des patrimoines autochtones en territoires non-cédés;
- Le patrimoine territorial comme vecteur de guérison (*healing heritage*);
- La portée et les limites des divers leviers pouvant contribuer à la protection/restitution des sites culturels autochtones (Ex : lois sur le patrimoine, droits ancestraux, titre aborigène, aires protégées autochtones, Déclaration des N-U sur les droits des Peuples autochtones, etc.);
- La notion de responsabilité culturelle et de gardiennage face aux mesures étatiques de gestion patrimoniale;
- Le piège du romantisme ou de l'exotisme, auquel contribue parfois la conservation patrimoniale et sa propension à la fixation culturelle;
- Les nouvelles pratiques et perspectives en matière de design et de visibilité des patrimoines autochtones;
- Les enjeux que soulèvent les pratiques archéologiques en ce qui a trait à la protection et à la transmission du patrimoine territorial autochtone;
- Le patrimoine comme paysage vivant, ancré dans la continuité culturelle et l'expression de relations ancestrales et contemporaines;
- Les spécificités propres aux cultures orales en matière de conservation et de reconnaissance patrimoniales;
- Le patrimoine territorial comme espace d'éducation et de compréhension mutuelle;
- Les défis que posent les différences ontologiques en termes de protection et de transmission du patrimoine;
- Les défis que pose la mise en valeur de sites culturels déjà altérés par les activités d'exploitation des ressources ou autres aménagements;
- Etc.

*Recherches amérindiennes au Québec* est une revue francophone avec comité de lecture qui publie, depuis 1971, des textes sur les peuples autochtones du Québec, du Canada et des Amériques. Depuis 2020, elle s'ouvre aux textes sur les peuples autochtones des autres continents. La revue ne publie que des textes originaux et ceux-ci devront respecter les normes de rédaction de la revue qui peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/politiques-editoriales>

Pour les différentes catégories de textes de la revue, voir <https://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/politique-redactionnelle>

### **Modalités de soumission**

Les propositions d'articles doivent être envoyées à Justine Gagnon [justine.gagnon@ggr.ulaval.ca] et Caroline Desbiens [caroline.desbiens@ggr.ulaval.ca] au plus tard le **15 septembre 2020**.

Les propositions devront comporter :

- Un titre
- Un résumé de 500 mots max.
- Une bibliographie indicative (10 titres max.)

- Les informations sur le/la ou les auteur.e.s : nom, affiliation institutionnelle, fonction, adresse, numéro de téléphone et courriel
- Une courte biographie de (ou des) auteur.e.s (200 mots max.)

Le comité de rédaction et les personnes responsables du numéro sélectionneront les propositions et en informeront les auteur.e.s au plus tard le **1<sup>er</sup> octobre 2020**. Les textes devront être remis aux responsables du numéro au plus tard le **1<sup>er</sup> mars 2021**.

### Références citées

Cameron, Emilie. 2008. « Cultural geographies essay: Indigenous spectrality and the politics of postcolonial ghost stories. » *Cultural Geographies* 15 (3) : 383-393.

Cuerrier, Alain, Nancy J. Turner, Thiago C. Gomes, Ann Garibaldi et Ashleigh Downing. 2015. « Cultural Keystone Places : Conservation and Restoration in Cultural Landscapes. » *Journal of Ethnobiology* 35 (3) : 427-448.

McGrath, Pamela F. et Emma Lee. 2016. « The fate of Indigenous place-based heritage in the era of native title. » Dans *The right to protect sites: Indigenous heritage management in the era of native title*. Sous la direction de Pamela F. McGrath, 1-25. Canberra : AIATSIS Research Publications.

Memmott, Paul et Stephen Long. 2002. « Place Theory and Place Maintenance in Indigenous Australia. » *Urban Policy and Research* 20 (1) : 39-56.

Schramm, Katharina. 2011. « Landscapes of violence: memory and sacred space. » *History and Memory* 23 (1) : 5-22.

Smith, Laurajane. 2006. *Uses of Heritage*. London and New York: Routledge.

Smith, Laurajane. 2010. « Ethics or social justice? Heritage and the politics of recognition. » *Australian Aboriginal Studies*. 2 (2) : 60-8.

Titchen, Sarah M. 1996. « Changing perceptions and recognition of the environment – from cultural and natural heritage to cultural landscapes. » Dans *Heritage and Native Title: Anthropological and Legal Perspectives*. Sous la direction de Julie Finlayson et Ann Jackson-Nakano, 40-52. Canberra : AIATSIS Research Publications.